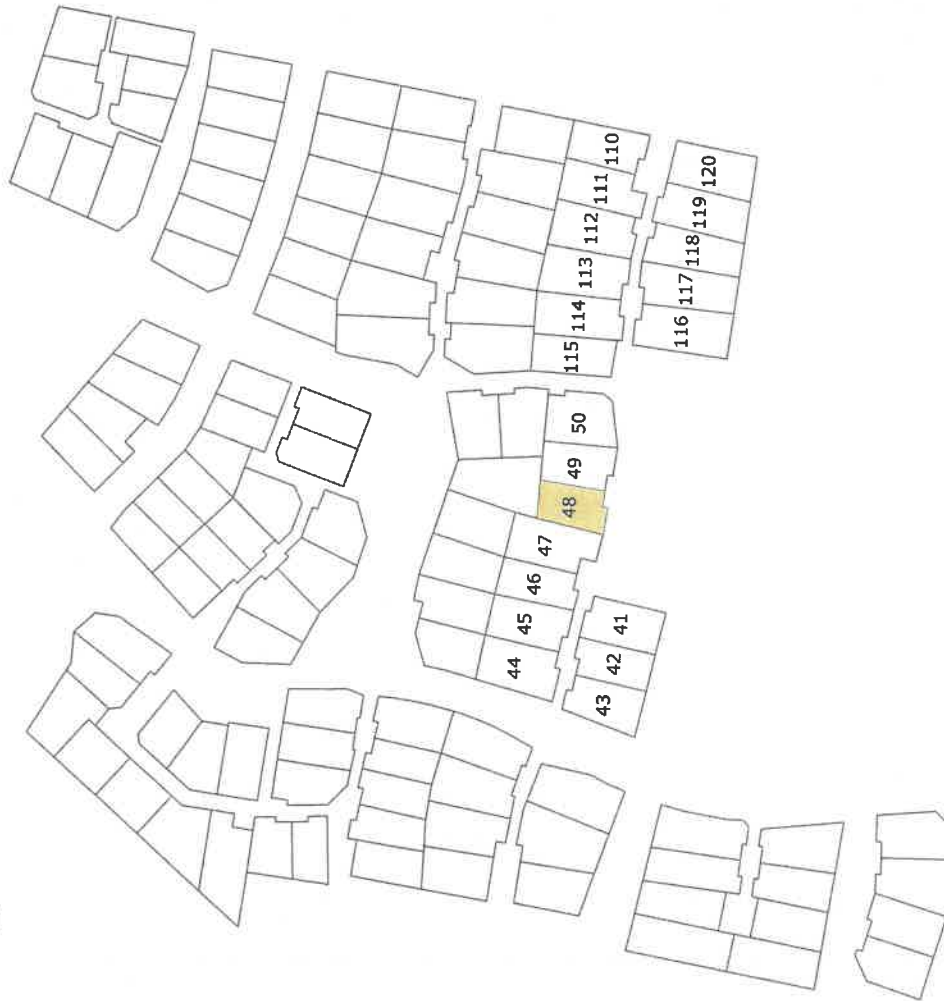


# Lotissement LA GAILLARDIERE II

## Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

**Cabinet LOISEAU** - SELARL de Géomètres-Experts

**Siège Social**  
1bis rue Gresset - BP 52  
72202 LA FLECHE Cedex  
Tél.: 02.43.480.680

**Bureau secondaire**  
16 avenue Jean Jaurès  
72500 Montval sur Loir  
Tél.: 02.43.44.21.22

**Bureau secondaire**  
13 bis, rue Jean Grémillon  
72000 LE MANS  
Tél.: 02.43.23.38.10

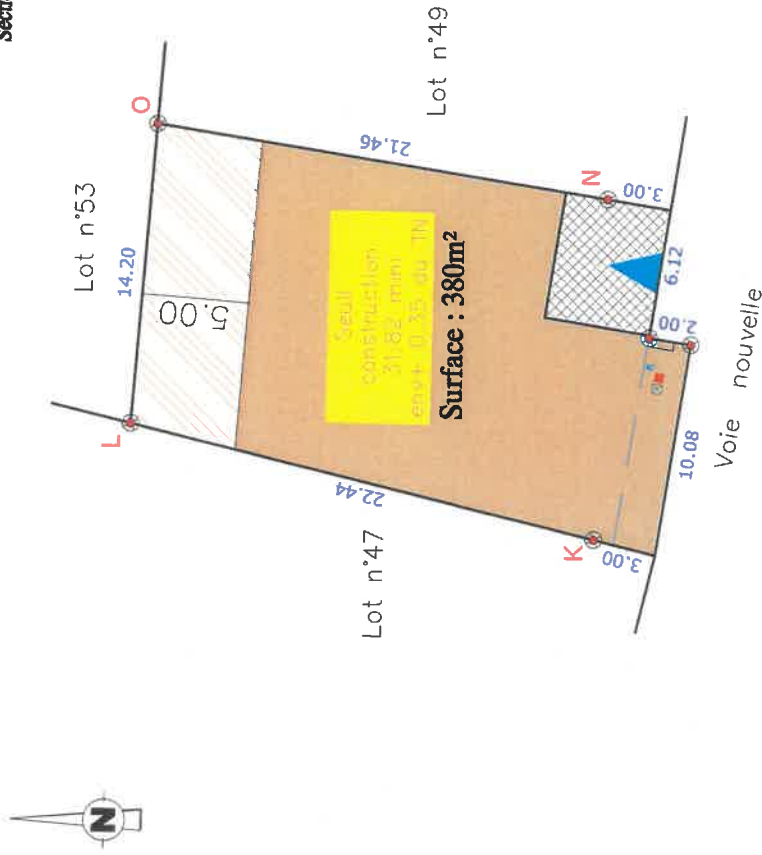
contact@cabinetloiseau.com



# DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 48

## PLAN MASSE

Section ZY n° 563



- Borne OGE plaquette
- Borne OGE ancienne
- Eaux usées
- Eaux pluviales
- Candélabre
- Manet technique  
(ABP, Téléphone, GAZ, Base Tension)
- Cote de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m

- Emprise inconstructible
- Emprise constructible primaire
- Emprise constructible secondaire
- Marge de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
- Cote de retrait définissant les emprises constructibles

- Accès imposé 6,00x5,00m
- Accès glissant 6,00x5,00m
- Cote de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'accès)

Seuil construction  
... mètre  
... de TN

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: PA MAI 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU  
SELARL de Géomètres-Experts  
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019  
Référence = GL/2019/21065

**Ville de LA FLECHE**  
**LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3**  
**LOT n° 48**

SARTHE HABITAT vend le lot n° 48 d'une superficie réelle de 380 m<sup>2</sup>, joignant :

- au Nord, le futur lot n° 53,
- à l'Est, le lot n° 49,
- au Sud, la voie nouvelle,
- à l'Ouest, le lot n° 47.

Il est cadastré de la manière suivante :

**Section ZY n° 563** « La Gaillardière II » Surface réelle..... **380 m<sup>2</sup> (3 a 80 ca)**

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

**DELIMITATION**

D'une façade de :

- 18.20 m (10.08 + 2.00 + 6.12 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 14.20 m en bordure du futur lot n° 53,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 49 par la ligne droite NO matérialisée comme suit :
  - au point N, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point O, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du futur lot n° 53, à 21.46 m de la borne N.
2. avec le lot n° 47 par la ligne droite KL matérialisée comme suit :
  - au point K, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
  - au point L, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure du futur lot n° 53, à 22.44 m de la borne K.

**Cabinet LOISEAU**  
SELARL de Géomètres Experts  
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLÈCHE  
☎ 02 43 480 680  
contact@cabinetloiseau.com

N° Inscription OGE : 5015  
424 490 027 RCS LE MANS

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

